

que nous avons entendu de nombreuses autres hypothèses. Les détracteurs de ce projet ont avancé des projections qui ont fait le tour du monde.

Par contre, le docteur Heinz Redwood, expert international du secteur, a révisé nos projections. Il en est venu à la conclusion que ces projections sont basées sur une méthodologie acceptable et qu'il s'agit d'hypothèses raisonnables.

Monsieur le Président, ce spécialiste poursuit en disant que les coûts encourus par le Canada pourraient fort bien être en dessous des projections, ce qui donnerait une marge de sécurité imprévue.

Qu'aurions-nous dû dire lorsque le docteur Schondelmeyer, économiste américain, est passé devant le comité parlementaire et a prétendu que le projet de loi coûterait plus de 7 milliards de dollars aux Canadiens et aux Canadiennes durant une période de 17 ans? Mais, il s'agit d'une surestimation grossière.

Le docteur Schondelmeyer n'est pas un analyste indépendant ni impartial; il a été engagé il y a quelques mois par l'industrie des produits génériques qui lui a demandé d'analyser l'incidence du projet de loi C-91. Il n'a pas eu beaucoup de temps pour le faire et si je ne m'abuse il a déclaré au Comité qu'il avait réalisé la plus grande partie de son travail, assez rapidement, durant le week-end de l'Action de Grâce aux États-Unis.

Son rapport incluait des produits qui ne seront même pas touchés par le projet de loi C-91. Ses projections ne tiennent pas compte de la concurrence des autres produits brevetés, des produits caducs, ni des dates d'expiration des brevets. Il a fait des projections sur une période de 17 ans. Mais les experts savent que personne ne peut faire de projections au-delà de cinq ans, surtout pas dans le domaine dynamique de la médecine. De toute évidence, son approche ne résiste pas à l'analyse.

D'autre part, les spécialistes du gouvernement ont passé deux ans à évaluer l'incidence de notre projet, produit par produit, et, de la façon la plus adéquate possible, les coûts encourus durant les cinq prochaines années.

Nous avons confiance en ces projections; nous les soutenons. Le projet de loi coûtera aux consommateurs de produits pharmaceutiques du Canada 129 millions de dollars sur une période de cinq ans. Ce qui veut dire que chaque Canadien déboursera un dollar par année.

Nos détracteurs soutiennent que les systèmes provinciaux de soins de santé seront anéantis. Comment cela est-il possible? Les médicaments brevetés représentent seulement 3 p. 100 du coût total des soins de santé au Canada.